

INTITULE DE L'ACTION

AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

FICHE MÉTIER

L'agent de service médico-social a une fonction d'accueil, d'entretien des locaux et hôtelière. Il est en relation avec les patients, les familles et le personnel des services de soins, ou selon le lieu d'exercice avec le personnel du bloc opératoire ou de services médicotechniques.

Il participe aux tâches qui permettent d'assurer le confort des malades et le fonctionnement des services.

OBJECTIFS

La formation a pour but de former :

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

PUBLIC VISÉ

- Demandeurs d'emplois
- Reconversion professionnelle

PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base : lecture, orthographe et calcul
- Réussir aux tests de sélection.
- Avoir un projet professionnel défini pour le métier d'agent des services hospitaliers
- Dossier candidat validé par l'équipe pédagogique après entretien
- Les candidats doivent également présenter l'envie de s'intégrer dans un groupe de formation, la formation qualifiante et le métier l'exige, ainsi que des capacités relationnelles en adéquation avec le métier visé.
- L'organisme de formation prendra en compte les expériences professionnelles réalisées.

POSITIONNEMENT

Tests de sélection :

- Épreuve d'admissibilité : Test de niveau permettant d'évaluer le niveau du candidat. (Orthographe, grammaire, rédaction, mathématiques)
- Épreuve d'admission : Entretien pour évaluer la motivation et la cohérence du projet professionnel.

CONTENU DE FORMATION

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise.

Période d'intégration : Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (**1 semaine**).

Module 1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents: nettoyage des bureaux ; nettoyage des locaux sanitaires, organisation des intervention en fonction des usagers (**3 semaines**).

Période en entreprise (2 semaines).

Module 2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement (2 semaines).

Module 3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé (2 semaines)

Période en entreprise (2 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Modules transversaux

- Accompagnement à la recherche d'emploi
- Initiation à l'outil numérique
- Accompagnement à la certification dont le Dossier Professionnel.
- Obtention du PSC1 : « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

MOYENS PREVUS

- **Moyens pédagogiques**
 - Documentation remise au stagiaire
 - Supports de cours
 - Évaluation théorique écrite formative / Mise en situation professionnelle
 - Travaux pratiques
 - Simulation
- **Moyens techniques**
 - Salle équipée d'un vidéo projecteur
 - Ordinateur portable
 - Imprimante laser couleur, scanner
- **Moyens d'encadrement**
 - Formateur infirmier
 - Formateur diététicienne
 - Formateur psychologue
 - Formateur spécialisé en entretien du cadre de vie
 - Formateur cadre de santé (responsable en hygiène hospitalière)
 - Formateur en manutention des malades

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**
 - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
 - Questionnaire de satisfaction
- **Modalités d'évaluation**
 - Évaluation théorique écrite normative (questions fermés/ouvertes/QCM)
 - Évaluation écrite et orale
 - Présentation devant un jury professionnel de terrain
 - Évaluation de l'action de formation par le stagiaire (par « tour de table », « bilan oral -avec le groupe de formés »)
- **Validation de la formation**
 - L'ensemble des modules / CCP (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'Agent de service médico-social.
 - Évaluation par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants : une mise en situation professionnelle, un entretien technique, les résultats des évaluations passées en cours de formation, un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle.



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

- Parchemin et livret de certification
- Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet.
- Document délivré par le représentant territorial compétent du ministère du Travail.

DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Durée totale de la formation : 342 heures de formation théorique et 140 heures d'heures en entreprise.

- Date de début de la formation **02 mai 2022**
- Date de fin de la formation **5 août 2022**

Horaires :

L'enseignement en Institut de Formation est organisé sur la base de :

- **Horaires d'enseignement :** 35 heures/ hebdomadaire
- **Lundi / Mardi / Jeudi :** 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
- **Mercredi / Vendredi :** 8h30 – 14h00

Rythme :

- En continu

Lieu : 53 Avenue du Général de Gaulle à Cayenne.

Cout de la formation :

La formation coûte : 4150 €

PHASE DE RECRUTEMENT

- Réunions d'informations collectives :
 - Lundi 11 avril 2022 de 9h00 à 12h00. (3 groupes – 1 heure/groupe)
- Positionnement :
 - Mercredi 13 février 2022 de 9h00 à 12h00. (3 groupes-1heure/groupe)
- Entretien individuel :
 - Jeudi 14 avril 2022 de 9h00 à 12h00.
- Résultats :
 - Mardi 19 avril 2022
- Annonce des résultats et inscriptions administratives des candidats retenus.
- Saisies des attestions d'inscription en stage (AIS) et des parcours individualisés via KAIROS.

Organisme de formation **Projet Professionnel Plus**

✉ : 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX

☎ : 0594 28 44 35

☎ : 0694 23 46 65

✉ : accueil@projetproplus.fr

SIRET : 435 190 830 000 32

Code APE : 8559A

N°Finess : 970305128

 : www.projetproplus.fr

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation permet de :

- Travailler au domicile de la personne âgée, en structure adaptées et en hôpital.
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Petites unités de vie (PUV)
- Accueils de jour
- - Etablissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en situation de handicap.
- Entreprises assurant l'externalisation du nettoyage et du bio nettoyage dans les établissements médico- sociaux.

SUITE DE PARCOURS

Il est possible de suivre :

- La préparation au concours d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture
- Le titre professionnel Agent d'hygiène et de propreté